

Durée :

- Formation à temps plein sur 1 an,
- 1200h en centre de formation,
- 350h en entreprise, réparties sur l'ensemble de l'année,
- Août à juillet

Lieu :

Yvetot

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Accompagnement multi modal
- Plateforme Moodle
- Ateliers pratiques
- Visites

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 51 10

 cfppa.yvetot@educagri.fr

 Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex

 www.naturapole.fr

Technicien Conseil Vente en Alimentation, Spécialité : produits alimentaires Vendeur-se technique Commerce

Ce diplôme est également accessible
en formation par apprentissage ou en VAE.

Objectifs de la formation

Le/la titulaire du Baccalauréat Professionnel Technicien Conseil Vente en Alimentation est employé-e dans les entreprises de distribution spécialisées dans les produits alimentaires ou possédant un rayon de ces produits. Il/elle doit être capable de réaliser, entre autres, les tâches suivantes :

- préparer, effectuer et contrôler la vente des produits de son rayon ou de l'espace de vente, dans le souci constant de la qualité du produit, des objectifs commerciaux et de la satisfaction du client,
- conseiller le client sur les produits alimentaires, sur leur origine, leur mode de production, leurs caractéristiques nutritionnelles et organoleptiques,
- gérer techniquement le rayon ou l'espace de vente dont il-elle a la charge,
- participer à la gestion du travail d'une équipe d'employés-es,
- intégrer une organisation.

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet « naturapole.fr ».

Public concerné

- Demandeurs-es d'emploi (jeunes et adultes),
- Salariés-es, particuliers,
- Etre sorti-e du système scolaire depuis plus de 9 mois.

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V (ou scolarité complète y conduisant). Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



Contenu de la formation

- Modules d'enseignements généraux : expression française, anglais, éducation socioculturelle, histoire et géographie, culture scientifique et technologique.
- Modules d'enseignements professionnels : génie alimentaire, microbiologie, écologie, sciences physiques, économie d'entreprise, techniques de vente, mercatique, gestion commerciale, anglais commercial.

Evaluation - Validation

La formation fait l'objet d'un Contrôle en Cours de Formation (CCF) et d'un examen terminal. Le diplôme national (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) du baccalauréat professionnel est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus par les candidats-es aux CCF d'une part et lors de l'examen terminal d'autre part.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Possibilités de suite de parcours

- BTS Technico Commercial spécialité produits alimentaires et boissons..

Par la voie de l'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou par la voie de la formation continue après une interruption de 12 mois.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 87.5
- Taux moyen de satisfaction : 95.8%
- Taux d'insertion professionnelle de la filière commerce (sortants 2019, à 6 mois) : 60%

Démarches d'inscription

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.

Procédure de recrutement

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au-candidat-e. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du-candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement composée des services de la Région Normandie, de la Mission Locale, de Pôle Emploi (voire d'autres prescripteurs) et du centre de formation professionnelle continue.

Contact secrétariat :

- ☎ Tél. 02 35 95 51 10
- ✉ cfppa.yvetot@educagri.fr

- 📍 Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex
- 🌐 www.naturapole.fr



naturapole.fr